les anciens élèves du Collège, en très grand nombre, y assistaient, désireux de rendre un dernier et solennel hommage à la mémoire de leur maître.

Au cimetière, M. Charles Jonglez a prononcé le discours suivant :

« Messieurs,

» Parmi tous ceux qui entourent cette tombe, il en est un grand nombre qui, comme moi, ont été les élèves de M. Playoust, car depuis plus d'un demi-siècle, il n'a pas cessé d'instruire la jeunesse tourquennoise. L'un des vétérans de son début dans l'enseignement, je croirais me dérober à un devoir en ne venant pas lui adresser, au nom de mes condisciples de tout âge, un dernier adieu.

» Le jour de son jubilé de cinquante ans de professorat, j'étais fier de lui dire que, comme aïeul, je représentais trois générations qui l'avaient eu pour maître.

» Aujourd'hui comme alors, laissant à d'autres le soin de retracer cette belle et longue carrière pédagogique, je veux, en quelques mots vous rappeler surtout l'ami.

» Au sortir du collège nous rencontrions chez M. Playoust, non plus cette autorité officielle qui nous tenait autrefois à distance, mais bien cette sympathie attirante avec laquelle il s'intéressait à nos premiers pas dans la vie. L'ancien professeur avait disparu pour faire place à l'ami.

» Vous revoyez tous cette physionomie souriante, cet accueil affable, cette paternelle sollicitude. Pour ma part, j'avais toujours conservé avec cet excellent homme de cordiales relations et je lui dois plus d'un bon conseil.

» Père de famille modèle, travailleur infatigable, digne dans toute son existence, M. Playoust a prêché d'exemple jusqu'à son dernier jour.

» Votre souvenir, cher maître, reste vivant parmi nous; et la mort, en vous arrachant à l'affection de vos enfants et en vous délivrant des misères de cette vie, vous aura ouvert les portes du bienheureux séjour où Dieu récompense les cœurs droits et dévoués.

» Adieu, cher et vénéré maître, adieu ! »

Le syndicat des tapissiers et la réunion anarchiste de samedi. — Nous avons reçu et nous nous empressons de publier la lettre suivante :

« Tourcoing, le 15 mars 1897.

» Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*.

» La commission du syndicat des tapissiers réunie ce soir en séance extraordinaire, vous prie de bien vouloir insérer dans votre journal que notre syndicat entend rester complètement étranger aux faits regrettables qui se sont produits samedi soir, à la réunion de l'Économie des Ménages : notre syndicat étant une association exclusivement économique, ne peut donc être rendu responsable des discours anarchistes prononcés dans une réunion publique, alors même que cette réunion avait été annoncée comme devant se faire au profit des membres de notre syndicat en ce moment en grève.

» De plus, Monsieur le Directeur, nous tenons à faire connaître que notre bonne foi a été surprise et, qu'en louant la salle de réunion, nous n'avions nullement cru favoriser l'organisation d'une réunion anarchiste.

» Recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de nos sentiments les plus distingués.
» Pour la Commission,
» J. LOMONT. »

Cercle sténographique de Tourcoing. — Le Cercle sténographique de Tourcoing, autorisé par un arrêté préfectoral du 6 janvier 1896, vient d'entrer dans une phase nouvelle.

La commission, réunie dimanche en son nouveau local, a décidé d'adjoindre au cours de sténographie qui se faisait chaque semaine un cours de dactylographie ou de machine à écrire.

Il ne s'agit pas seulement de former des sténographes capables à l'occasion de reproduire un discours, mais encore d'apprendre aux jeunes gens, employés de commerce ou fonctionnaires, à se servir de cette merveilleuse machine qu'on appelle le dactylographe, et qui permet, en quelques instants, de répondre à un volumineux courrier.

La sténographie seule pouvait paraître à quelques-uns d'une utilité contestable; il n'en sera plus de même avec l'organisation nouvelle. Le jeune homme connaissant la sténographie et la dactylographie pourra rendre de réels services dans les emplois qu'il occupera et il sera recherché des industriels et des commerçants.

C'est surtout par des connaissances pratiques qu'il fera sa position.

Les cours de sténographie et de dactylographie commenceront le lundi 22 mars, à 7 heures 1/2 du soir, au Café Suisse, rue de l'Hôtel-de-Ville prolongée. Ils seront faits par M. Odeyn, président du Cercle, employé de commerce, sténographe-dactylographe professionnel.

Le cours de métagraphie ou de sténographie abrégée sera fait tous les quinze jours, au siège, par M. Lamoureux, *professeur de sténographie*.

Pour être admis à ces cours, il faut faire partie du Cercle et payer une cotisation annuelle que la commission a fixée à 2 fr.

Voici la composition de la commission :

Président fondateur, M. J. Gaillard, professeur de sténographie; président, M. Ernest Odeyn, employé de commerce, sténographe-dactylographe professionnel; vice-président, M. Alfred Carin, sténographe.

Secrétaire : M. Albert Desurmont, employé de commerce ; trésorier : M. Rey Théodore, employé d'administration; bibliothécaire : M. Josse Emile, employé de commerce ; commission : M. Lamoureux, professeur de sténographie; MM. Desferret Charles, Godet Georges et Verbau Octave, employés de commerce.

UN DRAME INTIME. — Une jeune fille noyée dans un abreuvoir. — Dimanche à 1 heure de l'après-midi, une personne de 32 ans, Mlle A. C..., domiciliée à la Marlière, près de la frontière, qui paraissait préoccupée depuis le matin, rendit tout à coup à sa belle sœur l'enfant qu'elle avait tenu assez longtemps sur ses bras et partit aussitôt sans prononcer une parole.

Ne la voyant pas revenir, on s'inquiéta et on commença des recherches qui se continuèrent pendant toute la nuit.

Lundi matin vers 7 heures, M. Six, fermier à la Marlière, passant près de son abreuvoir, aperçut un foulard flottant sur l'eau : il voulut le retirer avec une perche ; il éprouva une résistance : le foulard était attaché à un corps qui émergea à la surface.

On avertit aussitôt les gardes de la Croix-Rouge ; la noyée fut reconnue immédiatement.

Un émouvant incident eut lieu à ce moment ; un employé d'octroi, M. M..., qui se rendait à son service s'approcha auprès du groupe qui entourait la morte et on le vit aussitôt donner des marques du plus violent désespoir. C'était sa fiancée ! Le mariage était fixé pour le mois de mai : il devait même se faire plus tôt, mais on avait dû le retarder par suite de diverses raisons de famille.

Mlle A. C... était une forte fille paraissant jouir d'une excellente santé. Cependant elle était, au dire de voisins, sujette à des crises nerveuses.

On se perd en conjectures sur les raisons qui ont pu conduire la malheureuse à cet acte de désespoir.

Incendie d'un grenier à fourrage. — Lundi vers midi, Théodore Willez, servant chez M. Wallès, rue Faidherbe, n° 26, aperçut tout à-coup une épaisse fumée s'élever de la cour de l'établissement de M. Herbaux Tiebauts. L'alarme fut donnée aussitôt dans tout le voisinage et on téléphona à la caserne des sapeurs-pompiers.

Le feu s'était déclaré on ne sait par quelle cause dans un vaste grenier à fourrage, foin, paille, hivernage, établi au-dessus de la remise et des écuries. Les chevaux furent immédiatement mis en sûreté.

A l'arrivée des pompes, le grenier ne présentait plus qu'un vaste brasier et le bâtiment attenant était gravement menacé; le feu fut attaqué de trois côtés à la fois et en moins d'une heure tout danger avait disparu.

A deux heures et demie, les pompiers étaient rentrés à leur caserne. Cependant, par mesure de prudence, on laissa sur les lieux, jusqu'après cinq heures, trois hommes avec un dévidoir.

Les pertes non encore évaluées sont assez importantes. Il y a plusieurs assurances.

Arrestation d'un déserteur. — Le brigadier Lorthiois a arrêté, lundi à midi, rue de Roubaix, Georges Vangysghem, de la classe de 1895, déserteur du 15e d'artillerie à Douai.

Il demeurait depuis bientôt trois mois rue du Cœur-Joyeux ; mais il avait travaillé avant de venir à Tourcoing, à Lille et à Roubaix.

Accident de travail. — Un ouvrier rattacheur, Henri Destombes, âgé de 30 ans, demeurant rue des Trois-Pierres, a glissé en passant devant son métier, et en tombant, s'est fracturé la cheville du pied gauche.

Il a reçu les soins de M. le docteur Bernard et ne pourra reprendre le travail avant quatre semaines.

Quand on a trop bu... — Lundi à deux heures de l'après-midi, Georges Dhont, âgé de 18 ans, tisserand chez M. Dumortier Cuignet, proférait toutes sortes de menaces contre le directeur de l'établissement qui n'avait pas voulu le laisser entrer à cause de son état complet d'ivresse; les gendarmes Descamps et Debarveughl, qui passaient à ce moment, allaient l'arrêter, mais on consentit à le laisser sous la garde d'un de ses frères. Néanmoins l'affaire suivra son cours.

En application de la loi Grammont. — Lundi dans l'après-midi, des gendarmes ont dressé procès-verbal à la charge du domestique de M. Bouillet, brasseur, qui avait frappé de nombreux coups de manche de fouet sur le nez de son cheval au point que le sang coulait en abondance.

Halluin. — *Rixe grave au Mont d'Halluin.* — Dimanche dans la soirée, un jeune homme de 17 ans, Florimond Lafere, se prit de querelle dans un estaminet avec François Casteleyn, tisserand, âgé de 51 ans, qui aurait été gravement blessé d'un coup de couteau par son adversaire.

M. Lomont, commissaire de police, a commencé une enquête.

Neuville-en-Ferrain. — *L'arrestation d'un déserteur belge.* — Dimanche soir, un individu faisait grand tapage. Les gardes-champêtres Dujardin et Vanreckem, immédiatement avertis, se disposaient à l'arrêter, quand il tenta de corrompre les agents de l'autorité et de se rebeller. Les gardes eurent raison de l'individu qui fut reconnu pour un déserteur belge, du nom de Camille Craeynest, âgé de 25 ans.

Craeynest sera conduit à Lille, et, après l'expiation de sa peine, il sera remis aux autorités belges.

Marcq en Barœul. — *Arrestation d'un expulsé.* — Lundi matin, le garde Delmarre a arrêté un individu appelé Feys, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du lundi 15 mars.* — Présidence de M. DASSONVILLE, vice-président. — Marie Petit, vol, en correction jusqu'à dix-huit ans.

Tribunal civil de Lille. — JURY D'EXPROPRIATION. — *Audience du lundi 15 mars 1897.* — Magistrat-directeur, M. BRUILLON, juge. — Aujourd'hui, à 10 heures et demie du matin, ont commencé, dans une des salles d'audience du Palais de Justice, les opérations du jury d'expropriation, pour la ligne de Roubaix-Wattrelos à la frontière belge.

Tout d'abord, il a été procédé à la constitution du jury. Il est ainsi composé : MM. Desmaresceaux-Descamps, adjoint à Bouvines; Delemmes, cultivateur à Ennetières; Bonnel, cultivateur à Herlies; Peuvion, cultivateur à Illies; Masure, propriétaire à la Bassée; Ramard, entrepreneur à Lille; Satar, brasseur à Attiches; Demouveaux, propriétaire à Pont-à-Marcq; Waubant, tanneur à Pont-à-Marcq; Victor-Joseph Dujardin, ancien notaire à Lille; Eugène Minard, propriétaire à Lille, et le commandant Jacobin, de Lille.

M. Satar a été choisi comme président du jury.

Une affaire par défaut a été jugée de suite ; on a exproprié à la fabrique de l'église de Wattrelos, au lieu dit : « Le Village » commune de Wattrelos, une terre d'une contenance de 15 ares, 4 centiares, avec deux annexes, l'une de 6 ares 99 centiares, l'autre de 7 ares 1 centiare. La Compagnie du chemin de fer du Nord offre, pour la partie principale, une somme de 12,704 francs, pour la première annexe, 5,592 fr., pour la seconde, 5,608 francs ; soit en tout 23,904 fr.

Par délibération du 5 janvier 1896, la fabrique de Wattrelos a accepté cette indemnité.

En conséquence, le jury fixe à 23,904 francs l'indemnité accordée pour l'expropriation à la fabrique de l'église de Wattrelos.

Après cette affaire, le jury décide que, avant d'entendre les explications des parties en cause, il se transportera sur les lieux, afin de procéder à la visite des terrains expropriés.

Cette visite a eu lieu hier après-midi, lundi, à deux heures; toutefois, tous les terrains n'ont pu être vus hier. Il y aura donc lieu, dans le courant de la semaine, à une autre descente.

L'audience sera reprise aujourd'hui, mardi, à midi, au palais de justice.

Concerts et Spectacles

Les concerts publics de l'Hôtel-de-Ville. — La saison des concerts publics de l'Hôtel-de-Ville s'est clôturée, lundi soir, devant un nombreux auditoire. Cette dernière soirée musicale, qui comportait un programme choisi, divisé en deux parties, a obtenu le succès qu'elle méritait et le public n'a pas ménagé ses applaudissements à nos excellents musiciens.

Le concert du « Choral Nadaud. » — Voici le programme modifié du grand concert qui sera offert par le *Choral Nadaud* à ses membres honoraires dans la salle de l'Hippodrome, ce soir, mardi :

Première Partie : Association Symphonique, Ouverture de la Princesse Jaune, Saint-Saëns; M. Gautier, Air de Polyeucte, Gounod; M. Emery, Éloquence, monologue, Clairville; M. Planel, *Grande fantaisie sur Carmen, Daube*; *Mlle Loventz, Grand* air de Rigoletto, Verdi; Mme Tekley-Planel et M. Emery, Scène de Democrite, Regnard; Choral Nadaud, Nuit d'Orient (première audition), Luigini.

Deuxième partie : Association Symphonique, Scène et valse de Gretna Green : M. Gautier, mélodie, Vidal ; Mme Tekley-Planel, L'Amour et la Folie, *monologue*, Bourrault ; M. Planel, a Sous la Charmille, par l'auteur, Planel, b Menuet, par l'auteur, Planel ; Mlle Loventz, a Pensée d'Automne, Massenet, b Valse de Roméo et Juliette, Gounod.

Le Monde renversé, comédie en un acte, de M. Henri de Bornier. Personnages : Mme Tekley, M. Emery. Mlle Loventz et M. Gautier, Duo de Lakmé, Léo Delibes. Chœur et orchestre, Hymne funèbre et triomphal aux soldats morts pour la patrie (180 exécutants), Lenepveu.

Grande-Harmonie. — Une soirée intime sera offerte par la *Grande-Harmonie* à ses membres honoraires samedi prochain 20 mars à huit heures et demie, en son local, Hôtel des Pompiers.

La séance récréative du « Cercle de la Concorde » que nous avons annoncée pour lundi 22 mars, aura lieu dimanche prochain 21 mars.

Tourcoing. — *La Tournée Baret.* — Une délicate bluette, qui s'écarte autant du bouillon tabarinage que du mélodrame implexe; une interprétation traduite par des comédiens de valeur : voilà ce que la tournée Baret a offert dimanche au public tourquennois.

Le *Petit Lord* est à la fois une naïveté enfantine et une étude psychologique. Cette pièce, dont le sujet a été inspiré par un roman anglais de F. Barnett, met en contraste deux caractères : un enfant d'une grâce ingénue et un vieillard d'humeur maussade. Par sa gentillesse et son enjouement, le petit lord prend sur son grand-père *un ascendant puissant et parvient à le gagner à sa cause*, c'est-à-dire à l'amour de l'honnête simplicité et de la pauvreté nécessiteuse.

Peut-il être thème plus simple ? Et cependant les trois actes du *Petit Lord* plaisent. Nous n'hésitons pas à attribuer une grande part du succès au talent des acteurs. Certes, la petite Parfait est déjà une déjà une artiste de talent. Son naturel, la charmante naïveté de son jeu, la grâce de sa diction lui ont valu des applaudissements répétés.

Nous plaçons Mme Dulac, MM. Berton et Monval au rang des comédiens de mérite; ils ont été assez souvent appréciés. Nous n'aurions garde d'oublier Mlles Leriche, Vartilly et Reney, et MM. Volmys Bazille, Docher et Blanchard, qui ont parfaitement rempli les rôles secondaires.

En somme, la représentation du *Petit Lord* a obtenu le succès qu'elle méritait. L'ovation, faite aux acteurs, n'en est-elle pas une preuve ? — G. P.

— *Concert des Mandolinistes Tourquennois.* — Contrairement à ce qui avait été dit dans un précédent article, la location des places se fait à la salle des fêtes où le plan de la salle sera déposé à partir du samedi 20.

Nous engageons les amateurs de musique à ne pas négliger l'occasion qui leur est donnée de passer deux heures agréables dimanche.

Le concert s'annonce, en effet, comme devant admirablement terminer la saison d'hiver. La commission des mandolinistes a apporté tous les soins à la composition du programme.

On n'y produira que des œuvres n'ayant jamais été exécutées à Tourcoing — entr'autres, et surtout, un charmant opéra-comique : *Mariage d'autrefois*. Le *Broutteux* nous a également annoncé une surprise.

Blanc-Seau. — Le concert donné par la société chorale *la Muse des Travailleurs* avait attiré une assistance très nombreuse dans la salle des fêtes de l'estaminet tenu par Mme veuve Florin, rue de Mouvaux.

Les chœurs exécutés par la *Muse*, sous la direction de M. Mansart, ont été fort goûtés.

MM. Vandewalle, Scatbert, Brunin, Jean Monnier, Philippe Pollet, Florin et Debrauwer ont été très applaudis.

Les membres du cercle dramatique *Molière* ont obtenu un brillant succès dans la comédie : « Les Marquises de la Fourchette », qu'ils ont jouée dans la perfection. En résumé, soirée très bien réussie.

GRAND-THÉATRE de ROUBAIX (Hippodrome)
Bur. 8 h. **Jeudi 18 mars 1897** Rid. 8 h. 1/2
SPECTACLE DE FAMILLE. — UNE SEULE REPRÉSENTATION
IMMENSE SUCCÈS

LE PETIT LORD

Comédie en trois actes, de MM. Jacques Lemaire, Francès Burnett et Schurmann. — M. Pierre Berton interprétera le rôle du duc de Dorincourt.

Le spectacle commencera par : **AU PAIN SEC**, vaudeville en un acte, de M. B... — La Petite Parfait remplira le rôle de Lili, qu'elle a créé à Paris.

Prix des places : Loges et fauteuils, 4 fr.; pourtour, 2 fr.; premières de face, 1 fr. 50; premières de côté, 1 fr. 25; deuxième galerie, 0 fr. 60. — Pour la location, chez M. Jabé, rue de la Gare.

NOUVELLES MILITAIRES

École militaire d'infanterie. — Nous extrayons les noms suivants de la liste par ordre de mérite des élèves officiers sortis de l'École militaire d'infanterie.

3e, Fourment, sergent au 43e; 11e Duru, sergent au 16e bataillon de chasseurs à pied; 38e, Thillard, sergent au 45e, 78e, Dinesne, sergent-major au 84e; 85e, Chassaing, sergent au 127e; 106e, Durand, sergent-major au 145e; 131e, Musselet, sergent-major au 73e; 172e, Nortier, sergent-major au 33e; 262e, De Clerck, sergent au 33e; 287e, Coviaux, sergent au 8e; 359e, Breuze, sergent au 84e; 353e, Poterat de Billy, sergent au 33e.

Réserve. — *Génie.* — MM. les sous-lieutenants Paul Loriette, Charles Giraudin et Augustin Quinquet, du 3e régiment, sont promus au grade de lieutenant de réserve.

NORD

La population du Nord et du Pas de Calais. — Voici quel a été le mouvement de la population dans le Nord et dans le Pas-de-Calais pendant l'année 1895 :

Nord. — Population : 1,736,351 habitants ; mariages, 14,523; divorces, 256. Naissances légitimes : sexe masculin, 22,321 ; sexe féminin, 21,493, soit 43,814 naissances légitimes. Naissances naturelles : sexe masculin, 3,096 ; sexe féminin, 2,971, soit 6,067 naissances naturelles, ce qui donne un total général de naissances de 49,881 ; mort-nés : sexe masculin, 1,567 ; sexe féminin, 1,100, soit 2,667 ; décès : sexe masculin, 20,667 ; sexe féminin, 18,449, soit 39,076 décès, soit un excédent de naissances de 10,805.

Pas-de-Calais. — Population : 870,022; mariages, 7,206, divorces, 149. Naissances légitimes : sexe masculin, 12,291; sexe féminin, 11,883, soit 24,114. Naissance naturelles : sexe masculin, 1,535; sexe féminin, 1,424, soit 2,959. Ce qui donne un total général de naissances de 27,133. Mort-nés : sexe masculin, 701; sexe féminin, 523, soit 1,224. Décès : sexe masculin, 10,027; sexe féminin, 9,076, soit 19,103 ; soit un excédent de 8,030 naissances.

L'excédent de naissances ne se constate malheureusement que dans quelques départements, et le taux des naissances est de 21,4 pour 1,000 habitants, chiffre égal à celui qui avait été enregistré après la guerre de 1870 ; jamais il n'avait été aussi bas depuis cette époque.

Un attentat au vitriol à Armentières. — Une journalière de 22 ans, Joséphine Vanghesgaele, qui avait été abandonnée par Victor Thiry, manœuvre de couvreur, âgé de 23 ans, avec lequel elle habitait, lui a lancé le contenu d'un petit bol de vitriol à la tête.

Le liquide corrosif atteignit Thiry au côté droit du cou et à l'œil ; il eut en outre ses habits brûlés. La coupable s'est réfugiée en Belgique.

Un incendie à Merville. — Dans la nuit de samedi à dimanche, un violent incendie, dont on ignore la cause, a détruit entièrement les magasins de charbons et de liqueurs de M. Capelle Devos. Le feu, activé par l'alcool, avait pris de grandes proportions ; cependant, grâce à la promptitude des secours, on a pu préserver les habitations voisines; les pertes, assez importantes, sont couvertes par une assurance.

Nos représentants au Parlement. — Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord, à la séance de samedi, dans les scrutins :

1° Sur l'urgence des projets de résolution de MM. Marty, Develle, Goirand, concernant les séances des lundi, mardi et jeudi.

Ont voté *pour* : MM. Boudenoot, Carpentier-Risbourg, Cochin, Coget, Dansette, Evrard Eliez, Fanien, Guillain, Guillemin, Hayez, Le Gavrian, Lepez, Loyer, Plichon, des Rotours, Sirot-Mallez, Weil-Mallez.

Ont voté *contre* : MM. Defontaine, Dron, Guesde, Sever.

Se sont *abstenus* : MM. Lemire, de Montalembert.

La Chambre a adopté par 257 voix contre 232.

2° Sur la discussion immédiate du même projet :

Nos représentants ont voté de la même façon que dans le scrutin précédent, sauf MM. Lemire et de Montalembert, qui ont voté *contre*.

La Chambre a adopté par 254 voix contre 237.

3° Sur le projet de résolution de MM. Marty, Develle et Goirand.

Ont voté *pour* :

Mêmes votes que dans le scrutin précédent, sauf en ce qui *concerne M. de Montalembert qui a voté pour* et *M. Lemire qui s'est abstenu*.

La Chambre a adopté par 285 voix contre 223.

Étaient *absents* par congé : MM. Michau et Taillandier.

Art. de Vélos : GALERIES LILLOISES.
11046—42311

HUILE DE FOIE DE MORUE
de Norwège
Provenance directe de Bergen
Sous cachets et bouteilles de la maison Soetenay de Dunkerque. Garantie d'une absolue pureté et d'un goût franc : le litre 3 fr. ; 1/2 litre 2 fr. 25.
Huile sans cachets, le litre : 2 fr. 50
Pharmacie DELABAERE, 51, *rue d'Inkermann.*
3177 *ROUBAIX* 42505

ÉTAT-CIVIL. — *ROUBAIX* — *Déclarations de naissances du lundi 15 mars.* — Georges Valcke, rue du Fort, cour Desurmont 3. — Constant Lamarque, rue du Tilleul, cour Delobel, 2. — César Cocheteux, rue Decrême, 148. — Marie Hennebel, boulevard de Mulhouse, maison Leconte, 2. — Eugénie Lemaire, rue de la Tuilerie, cour Brunin, 24. — Maurice Verclytte, boulevard de Colmar, cour Lengrand, 2. — Sylvie Devenyn, rue Blida, maison Marengeau, 1. — Maria De Deyne, rue Saint-Antoine, 62. — Alfred Lefebvre, rue du Pile, impasse Duhamel. — Albert Debaisieux, rue Nain, 25. — Suzanne Kiebbe, rue d'Inkermann, 20. — Fernand Desbonnets, boulevard de Colmar, 27. — Clotilde Pelgas, rue d'Oran, 26. — Claire Daquenne, rue Paul-Bert, 29. — Camille Coquant, rue des Longues-Haies, 147. — Marthe Poissonnier, rue de Tourcoing, 140. — Jules Vanackere, rue Grétry, 20. — Ernest Lefebvre, place de l'Abattoir, 9.

Mariages. — François Moulard, terrassier, 33 ans, rue Franklin, 149, et Léonie Doyen, 29 ans, rue Franklin, 119. — Auguste Verleyen, peigneur, 25 ans, rue Dullot, 47, et Marie De Waele, soigneuse, 20 ans, Roubaix.

Déclarations de décès. — Georges Pellaert, 3 ans, 4 mois, angle rue des Arts et de l'Epeule, 70. — Jules Reyns, 6 mois, rue Basse-Masure, 29. — Schuller, présenté sans vie, rue Blanchemaille, 108. — Georges Rosseeuw, 14 mois, boulevard de Metz, 98. — Louis Pottier, 40 ans, hospice Barbieux. — Pauline Sardin, 35 ans, rue Blanchemaille, cour Defaux, 4. — Emile Geirnaert, 23 mois, Hôtel-Dieu.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 14 et 15 mars.* — Charles Dedeyn, rue Wattignies. — Germaine Debels, rue des Flandres. — Georges Pipelart, rue des Roses. — Marceline Verheygen, rue de Bouvines. — Ernest Moerman, rue de Comines. — Anne Castel, rue de Dunkerque. — Paul Marescaux, rue des Bonnets. — Maurice Declercq, rue de Menin. — *Mariages.* — Julien Leveugle, 35 ans, peigneur et Marie Vanhoutte, 19 ans, lessiveuse. — Camille Vanhoutteghem, 27 ans, tisserand et Marie Ségard, 20 ans, soigneuse.

Déclarations de décès. — Adeline Blot, 5 mois, rue de Strasbourg, 57. — Pierre Tanel, 53 ans, tisserand, rue de Renaix, 48. — Rosalie Réart, 70 ans, cabaretière, rue de Roubaix, 93. — Blanche Lalmand, 19 ans, couturière, rue d'Alsace, 15. — Désirée Van Ransbeck, 69 ans 11 mois, cafetière, rue de l'Hôtel-de-Ville, 2. — Palmyre Minjean, 15 ans, bâcleuse, quai de Cherbourg. — Flore Dernyck, 22 ans, soigneuse, rue de Fleurus, 384. — Charles Lonille, 66 ans, sans profession, rue de Fleurus. — Palmyre Dewer, 53 ans, ménagère, rue Montaigne, 63.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille POTTIER *qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire* part du décès de Monsieur Louis POTTIER, décédé à Roubaix, le 14 mars 1897, à l'âge de 40 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte Église, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 17 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Roubaix. — L'assemblée à l'Hospice de Barbieux.

BELGIQUE

Les élections aux conseils des prud'hommes. — (*De notre correspondant.*) — Bruxelles, 15 mars. — Vous avez rendu compte du résultat, favorable aux catholiques, des élections qui ont eu lieu hier à Bruges et à Mouscron pour le conseil des prud'hommes.

Des élections de prud'hommes auront lieu d'ici à quelques jours dans d'autres localités.

A Gand et à Anvers elles seront intéressantes.

A Gand, pour les mandats revenant à des ouvriers, la Ligue antisocialiste a entamé vigoureusement *la lutte contre le Vooruit*. Certains journaux avaient annoncé que des démocrates appartenant au groupe de l'abbé Daens allaient venir susciter, à Gand, des difficultés aux candidats de la Ligue antisocialiste. Il n'en est rien. L'accord est complet entre catholiques et démocrates de toute nuance pour ces élections.

A Anvers la situation est plus compliquée. Jusqu'ici il n'y avait pas lutte pour l'élection des patrons. La liste de ceux-ci était dressée, en dehors de tout esprit de parti, par une association nommée le *Rubenskring*.

Cette solution pacifique, qui faisait la part à peu près égale aux catholiques et aux libéraux, a déplu à certains sectaires. Ils ont formé un cercle qui s'intitule Ligue des industriels et présentent une liste exclusivement libérale.

Du côté des ouvriers, trois listes sont en présence. Il y a d'abord la liste catholique, puis celle d'une association mutuelliste libérale, la société, *Helf u Zelf* (aide toi toi-même).

Les socialistes, qui ne sont pas puissants à Anvers, ne luttent pas officiellement ; mais, en fait, ils appuient la liste d'une union de métiers qui s'est fondée récemment et à des tendances socialistes.

Fête de mutuellistes à Bruxelles. — (De notre correspondant). — La Société mutuelle des employés vient de célébrer le 1er anniversaire de sa fondation. Une grande assemblée générale, suivie de concert, a eu lieu au théâtre de l'Alhambra. Le soir un banquet a réuni *les membres et leurs invités.*

M. Nyssens, ministre de l'Industrie et du travail, y assistait. Il a prononcé une allocution, à la fin de laquelle il a remis la décoration de 1re classe des mutuellistes au président, M. David, et au secrétaire, M. Lefèvre.

Menin. — *Les voleurs d'églises.* — Il y a environ deux ans des malfaiteurs s'étaient introduits dans l'église de Bricien (Flandre Occidentale), arrondissement d'Ypres, et l'avaient complètement dévalisée; malgré toutes les recherches on n'était pas parvenu à découvrir les coupables.

Dans ces derniers temps de nombreux vols avaient été commis aux environs de Menin et tout particulièrement à Wevelghem.

La semaine dernière, un appelé Charles Degraeve fut trouvé à Ypres en possession d'objets de valeur dont il ne put indiquer la provenance.

Lundi matin la gendarmerie de Menin a procédé à deux arrestations qui ont donné lieu à toutes sortes de commentaires, savoir Emile Cornelie, âgé de 25 ans, journalier, demeurant à Menin, et Adolphe Verrote, 22 ans, journalier, domicilié à Wevelghem. Tous deux iront rejoindre aujourd'hui à la prison d'Ypres Charles Degraeve, avec lequel ils ont dû commettre certains vols.

L'enquête se poursuit.

— *Chute malheureuse d'un veloceman.* — Dimanche, vers midi, un jeune homme de Courtrai qui se rendait à Armentières en bicyclette a, par suite du mauvais état de la route, fait une chute à l'entrée de Menin et s'est fracturé le bras gauche. Il a été reconduit à Courtrai après avoir reçu les soins du docteur Vanackere.

— *A la police.* — On ne pourrait faire de comparaison sous le rapport des charges de police entre les villes d'Halluin et de Menin, bien que la population soit à peu près la même des deux côtés. A Menin il n'existe pas de nombreux établissements industriels comme à Halluin et, contrairement à ce que nous avons dit hier, le nombre actuel des agents suffit à assurer un service complet dans toutes les parties de la ville.

Dottignies. — *Une conférence agricole.* — M. Seynhave, ingénieur agricole, donnera mardi prochain à cinq heures et demie du soir, dans la grande salle du patronage, une conférence sur l'agriculture.

— *Déclaration du bétail.* — Les cultivateurs, non pourvus d'inventaire, sont prévenus d'avoir à déclarer leurs bestiaux à M. le receveur des contributions avant le 20 du mois courant; passé ce délai, une tournée d'inspection sera faite et procès-verbal sera dressé aux fermiers qui n'auront pas fait leur déclaration.

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Les amateurs étaient nombreux, lundi soir, chez M. Desrousseaux, estaminet de l'Ours, rue Pellart, pour assister à la belle partie de coqs (rendage) qui avait lieu contre la société du Maréchal de Coyghem, Grande-Rue ; on jouait un 3 de 5 pour 20 francs, plus les paires de plaisir. Voici les résultats de cette partie qui a été très animée et pour laquelle des paris sérieux étaient engagés. L'Ours a gagné les première, deuxième, quatrième, cinquième et sixième paires et perdu la troisième paire.

— Beaucoup de monde dimanche après-midi chez M. Debeuf, à la *Broche de bois*, pour suivre la partie qui se jouait contre l'Abondance de la rue de Mouveaux : il s'agissait d'un rendage d'un 3 de 5 pour 50 francs avec paire de plaisir à 10 francs. La Broche de bois a gagné les trois paires. Paris importants de part et d'autre.

— Les habitués étaient nombreux dimanche à midi chez M. Savary, rue du Tilleul, pour assister à la partie qui avait lieu contre Mathon de la rue de la Redoute. On jouait un 2 de 3 pour 30 fr. avec entrée du parc au gagnant. Mathon a perdu les premières et troisième : la deuxième n'a pas décidé.

— Une belle partie de coqs a été jouée dimanche après-midi chez M. Matthon, rue de la Balance au milieu d'une affluence d'amateurs. Il s'agissait d'un 3/5 pour 30 francs avec paires de plaisir à 5 francs contre Delmarle. Beaucoup de paris et grande animation.

— Voici les résultats de la partie de chez Mondet, rue du Moulin contre Dambrin : Mondet a gagné la 1re paire, Dambrin a gagné 2e et 3e paire.

CROIX-BLANCHE. — Samedi 20 mars, chez M. Henri Vandecasteghe, *en face de l'église Saint-Pierre on jouera un 3/5* mort pour 50 francs entre la société de l'Ours de la rue Pellart et Pierre Deschemacker. Mise au parc à 4 h. 1/2 précises.

LYS-LEZ-LANNOY. — Beaucoup d'amateurs dimanche soir, à 7 heures, chez M. Désiré Debarge, estaminet de la Chapelle Ste-Anne, pour suivre la partie qui se jouait contre Dardois et Templeuve. Il s'agissait d'un 2/3 attaque pour 25 francs. — Debarge a gagné les trois paires. Animation et beaucoup de paris de part et d'autre.

THEATRE DE ROUBAIX (situé rues Archimède et Richard-Lenoir.) — Direction Mme Vve Gustave DESCHAMPS. — Bureaux à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 h. 0/0. — Jeudi 18 mars. — Représentation extraordinaire au bénéfice de M. Henri Couvreur, grand premier comique-grime. — *La dot de Brigitte*, opérette nouvelle en trois actes. — Le spectacle commencera par : *Les surprises du Divorce*, comédie-vaudeville en trois actes.

L'ÉVÉNEMENT DU JOUR
Dans les Vosges

Nous lisons dans *Le Soleil* :

C'est à Colroy, non-loin de Saint-Dié, dans les Vosges, qu'il m'a été donné de constater un des événements les plus surprenants, en matière de guérison, qui puissent se produire.

Une jeune fille de seize ans, Mlle Léa Klein, dont le père exerce la profession de boulanger à Colroy, était depuis l'âge de cinq ans atteinte d'un terrible mal, la danse de Saint-Guy.

La malheureuse enfant souffrait affreusement et faisait souffrir tous ceux qui l'entouraient, tant son mal était violent. Elle avait des tremblements dans les jambes et les bras ; elle n'était pas maîtresse des mouvements de sa tête. Tous les remèdes, et Dieu sait s'ils furent nombreux pendant neuf années de supplice, ne firent que lui apporter quelques soulagements aussi faibles que passagers.

D'autre part, plus l'enfant grandissait, plus le mal s'aggravait et plus terribles étaient les crises qui devenaient de plus en plus fréquentes. Arrivée à sa quatorzième année, elle fut terrassée par une crise plus violente que toutes les autres. Aucun médecin ne put atténuer ses souffrances et ses parents désespéraient de la sauver, lorsqu'une personne amie leur remit une brochure qui relatait les guérisons de maladies diverses effectuées par l'emploi des Pilules Pink pour personnes pâles du Dr Williams. La danse de Saint-Guy était indiquée et quelques cas de guérison de ce mal étaient cités.

Aucun de ces cas ne paraissait approcher de la gravité de celui de leur enfant et les parents hésitaient à employer ce remède. Cependant, devant l'insistance de l'ami, ils se décidèrent à essayer *in extremis* ce moyen suprême. Oh merveille! Quelques jours écoulés, l'enfant était soulagée et plus calme. Les premières boites étaient à peine achevées que l'enfant pouvait marcher, parler, car non seulement elle ne marchait plus, mais elle avait totalement perdu l'usage de la parole.

Enfin, nous dit son père, lorsque les six boites furent achevées, notre chère enfant était complètement rétablie. Nous avons continué quelque temps pour la fortifier davantage. La jeune fille est arrivée depuis peu *à un moment critique* qui nous faisait redouter une rechute ; aucune indisposition même légère, ne s'est fait sentir. Nous lui en faisons prendre de temps en temps une ou deux boites pour la tonifier et elle s'en trouve toujours bien.

M. le curé de Colroy, qui n'a cessé de voir cette pauvre enfant et de la consoler pendant ces longues années de maladie, nous a confirmé ces faits qu'il déclare lui-même de la plus parfaite exactitude.

Les Pilules Pink ont accompli une véritable merveille. — Comme le principe de cette médication est la régénération du sang et un tonique des nerfs, son action s'étend sur bien des maladies : anémie, rhumatisme, sciatique, névralgie, paralysie, ataxie locomotrice, danse de Saint-Guy, maux de tête, névroses, scrofules, etc. Les Pilules Pink redonnent de belles couleurs aux teints pâles, agissent dans toutes les phases d'affaiblissement et ont une action efficace contre toutes les maladies causées par le *surmenage physique* et mental et par les excès. En vente chez tous les pharmaciens, et au dépôt principal, MM. Gablin et Cie (pharmacien de 1re classe), 3, Cité Trévise, Paris, à 3 fr. 50 la boite ou 17 fr. 50 par 6 boites franco, contre mandat-poste. 42041d

BLINDAGE DE BOBINOTS, ouvrages divers, étripennes en métal, **Edouard Defretin**, tourneur en bois, rue Galvani, 44, Roubaix.

Le **Petit-Belge** est le journal quotidien illustré le plus répandu de la Belgique. Sa publicité est de tout premier ordre. Prix d'annonces 0,40 cent. la petite ligne. — Abonnement 30 francs l'an. — Numéro envoyé gratuitement.

Pour tout ce qui concerne la publicité du *Petit-Belge*, s'adresser au bureau du journal à M. L. Niset, fermier des annonces, 4, Impasse de la Violette, Bruxelles. 41,697

RECOMMANDATION

Nos lecteurs trouveront dans ce numéro, le Prospectus d'une Maison honorable de Bordeaux, propriétaire d'importants vignobles dans la Gironde, et qui est cette année l'adjudicataire du **Ministère de la Guerre belge**, pour la fourniture du **VIN DE BORDEAUX** à ses Hôpitaux militaires.
43042

Un journal illustré pour la famille,
LE GLOBE ILLUSTRÉ
3 mois d'essai : 3 fr. — 10 Fr. PAR AN
Parait en 16 pages tous les **Dimanches**
Peut être lu par tout le monde
Publie les actualités du monde entier
Donne chaque année 2 nos en couleur
Mots et jeux d'esprit
Problèmes de jeux de dames, etc., etc.
On s'abonne, **sans frais**, au bureau du *Journal de Roubaix*, 17, rue Neuve, Roubaix.
Demander comme spécimen le numéro du 14 mars qui vient de paraître, contre 15 cent.

POMMADE ANTIDARTREUSE
La meilleure, et la plus recommandée contre les Dartres, Eczémas, Démangeaisons, la Pelade, les Pellicules. 2 fr. 25 le pot. 2.50 par mandat-poste à
M. VANDENDRIESSCHE, médecin-pharmacien
LILLE, 63, rue Jacquemars-Giélée, 63, LILLE
Consultations de 9 heures à midi ou de 2 à 5 heures.

Les voyageurs, les personnes qui par leur travail sont obligées de subir toutes les intempéries, sont sujets aux refroidissements, aux rhumes, à l'influenza et à la courbature; quelques *Capsules de Quinine de Pelletier* ont raison de tous ces accidents. 43039d

A LA MAISON DE CONFIANCE
Horlogerie **A. BARTHET**, B.S.G.D.G., à Besançon (Doubs)
HORLOGER DE LA MARINE
Lauréat concours — Lauréat concours
Chronomètres Torpilleurs 1895 — Chronométrique Observatoire de Besançon 1894
MÉDAILLE D'OR — Expon Bordeaux 1895
Spécialité de Chronomètres av. Bulletin d'observatoire — Chronomètres anti-magnétiques.
ALBUM ET CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE
42813

BULLETIN INDUSTRIEL
ET COMMERCIAL

REVUE DES MARCHÉS

MARCHÉS D'ORIGINE

Buenos-Ayres, 14 mars.

Le cours de l'or est à 210 50 0/0 piastres papier monnaie.

MARCHÉS D'IMPORTATION

Anvers, 16 mars.

(par télégraphe)

En disponible, il a été traité . balles Australie, 121 b. Plata, . b. Cap et b. Espagne.

Le Havre, 15 mars.

(De notre correspondant particulier)

Laines. — Ont donné lieu à un certain nombre d'affaires à la cote qui a été laissée sans changement, aujourd'hui.

On écrit de New-York : On se montre très sceptique au sujet du Trust américain sur les laines, qui aurait été créé par trois banquiers, en anticipation du rétablissement des droits d'entrée sur les laines.

» Les plus grands achats en laines pour les Etats-Unis ont été, en réalité, pour le compte des filatures lainières et ces mesures de précaution de leur part seraient tout à fait contraires à la réussite d'un Trust quelconque, attendu que le Syndicat en question se trouverait privé de ses principaux clients.

En outre : avec une production totale du Monde estimée à 2.500.000.000 de livres sur laquelle les Etats-Unis ne consomment guère plus de 3.0'0.000.000 de livres, il parait excessivement difficile de créer avec succès un étranglement en Amérique. Les tontes dans les divers pays sont estimées comme suit: Angleterre, 135,000,000 liv., Continent Européen, 612,000,000 liv., Amérique du Nord, 289,000,000 liv., Australie, 643,000,000 liv., Cap. de Bonne-Espérance, 93,000,000 liv., La Plata, 329,000,000 l., Autres pays, 349,000,000 liv. Total 2,450,000,000 liv.

Londres, 13 mars. — (Résumé de la première semaine des enchères.)

Les enchères se sont poursuivies sans amener de changement sensible sur les cours du début ; ceux-ci sont fermement maintenus pour tous les genres, recherchés pour l'Amérique, qui achète assez largement. Depuis deux jours, le Continent prend aussi une part un peu plus active aux achats.

A terme on a coté :

600 b. mai 116, 200 b. juin 116,50, 575 balles juillet 117, 100 b. octobre 117,50-116, 100 balles décembre 118.

Londres, 15 mars 1897. Wool-Exchange-City. — La semaine commence avec un très gros catalogue, que malgré les fortes quantités de laines défectueuses qu'il contenait, s'enlève relativement rondement aux cours établis. L'Amérique achète d'une façon suivie, l'Angleterre également; mais l'Allemagne et la France opèrent avec prudence.

MARCHÉS DE CONSOMMATION

BELGIQUE

Verviers, 13 mars.

(De notre correspondant particulier)

Il y a eu, depuis huit jours, une légère amélioration en fils cardés.

Quoi qu'il ne se soit guère placé de nouveaux ordres, les clients ont donné quelques désignations sur les anciens, pas assez pour être activé complètement cependant; il y a encore quelques usines qui chôment partiellement.

Les prix restent malheureusement excessivement bas, laissant à peine comme bénéfice une petite partie de la façon.

On a généralement l'espoir de voir bientôt nos acheteurs se remettre aux achats.

Les lavoirs sont plus occupés qu'en février ; il n'y a pas de la provision pour longtemps, les chargements ne se suivent que lentement.

En fabrique, les manufactures bien importantes aux Etats-Unis travaillent beaucoup pour ce pays ; la vente pour l'intérieur laisse à désirer.

ALLEMAGNE

Berlin, 13 mars.

(De notre correspondant particulier)

Le résultat d'ouverture de la vente publique de laines à Londres n'a pas exercé d'influence sur le commerce de laines de cette ville. Les ventes de laines d'Allemagne et de laines étrangères restaient très limitées. De même les ventes de laines artificielles, de blousses et de déchets de laine n'ont pas augmenté.

Dans le commerce de fils, on ne signale pas de changement dans la tendance de prix ni pour les fils de laine ni pour ceux de coton.

Les fabricants se bornent à couvrir leurs be-

---

qui plus est, de la chance, nous ne vaudrons jamais autant, à ce point de vue, que cette bête-là. Mes collègues que je vois tous les jours, que je tutoie pour la plupart, Jacquet, Laurent, Bidard, ne me reconnaissent pas parce que je suis déguisé et grimé. Il est vrai que rien ne manque à l'appel et que j'ai bien la touche du personnage dont je joue le rôle. Que serait-ce alors si un de leurs bandits faisait comme moi ? Heureusement que ces gens-là ne connaissent pas à fond la grime et le travestissement. — Quand ils se donnent la peine de vouloir se rendre méconnaissables, ils sont d'une maladresse dont rien ne saurait donner une idée... ou plutôt, oui, on peut s'en faire une idée, puisqu'au premier abord on les pince. Pas de danger que Fidèle s'y trompe. J'aurais beau arriver avec un masque et un costume de diable il me reconnaitrait quand même. Il n'y a pas que mes yeux qui le guideraient... Il a son flair subtil, son nez... et c'est ce que nous n'avons pas.

Fidèle était assis sur son derrière, regardant son maître, comme s'il comprenait qu'on pensait à lui. Chaque fois que la Fouine jetait les yeux de son côté, il agitait sa queue qui battait le parquet.

Tout en monologuant ainsi, la Fouine avait retiré son hideux costume et laissé au fond d'une cuvette, la grime qui recouvrait son visage.

— Allons, se dit-il, encore un rôle nouveau. — Mais c'est de la fameuse lettre à laquelle le marquis tient tant maintenant qu'il s'agit, rien ne me coûtera pour l'avoir. Pour aller loger à l'*Hôtel de la Paix*, le métier de colporteur n'irait pas trop mal, j'imagine. Soyons donc colporteur ! Que vendrai-je ?.. De la papeterie, de la lingerie, de la bijouterie ou de la librairie ?... Je préfère la bijouterie, cela tient moins de place. — Et puis, j'ai tout ce qu'il me faut pour cela. Ancien ouvrier bijoutier, j'ai encore ma marmotte et elle m'a servi déjà plus d'une fois. C'est décidé, je serai colporteur en bijouterie, et juif pardessus le marché. — Il n'y a rien comme un juif pour vendre du toc.

La Fouine avait ouvert un vaste placard.

Au fond, était un porte manteau auquel étaient pendus les vêtements les plus divers et aussi les plus disparates. On y voyait jusqu'à un maillot jaune et noir orné de figures grotesques qui aurait fait le bonheur d'un saltimbanque. Il y avait des costumes pour tous les âges et pour toutes les professions.

C'est dans cette garde-robe que l'habile policier fit son choix.

Il prit une houppelande de couleur brune, à boutons dorés, une culotte jaune, un gilet à grands ramages, une perruque grisonnante, une barbe assortie et un chapeau à trois cornes. Il s'accoutra, ne mit pas plus d'un quart d'heure à «faire sa tête» devant le miroir, puis, ayant ajusté la fausse barbe et sa perruque, placé son chapeau, mis sur son nez des lunettes énormes à monture d'argent, il prit une sacoche qu'il passa en bandoulière et qu'il plaça sous sa houppelande, comme il convient à un méfiant descendant d'Israël. Dans un tiroir, il trouva sa marmotte, dont il examina le contenu, pour se le remémorer sans doute ; il saisit un parapluie, dont le manche était en bec à corbin et, s'adressant à son chien :

— Allons, fiens, Fidèle, — fit-il avec l'accent tudesque le plus parfaitement imité, et une voix absolument méconnaissable.

Le chien ne parut pas surpris d'entendre cette intonation. Au premier mot il fut debout. Il témoigna par un petit aboiement le plaisir qu'il avait à accompagner son maître.

La Fouine sortit, referma soigneusement sa porte, et descendit l'escalier.

Le propriétaire était sur la porte, assis sur un escabeau, lisant dans le *Tribun du Peuple* les nouvelles du jour.

Habitué aux transformations multiples de son locataire, il était convaincu qu'il avait la Fouine devant les yeux chaque fois qu'il voyait un type qu'il ne connaissait pas. Mais M. Binot savait que le policier n'aimait pas qu'on lui parlât hors de la maison, du moins de façon à faire supposer la frime. Aussi se contenta-t-il de lui faire des yeux un geste qui paraissait vouloir dire :

— Je vous reconnais... Bonjour !

La Fouine, pour s'exercer à son nouvel accent, lui répondit :

— Ponchur, *monsir* Pinot.

— Et il continua son chemin.

Il fut bientôt arrivé à la rue Croix-des-Petits-Champs.

Le propriétaire de l'*Hôtel de la Paix* était sur sa porte avec sa femme. Justement ils causaient d'un de leurs anciens locataires que l'on avait arrêté chez eux, du juif David Bernard, dont la capture présenta, si l'on s'en souvient, quelque difficulté.

La Fouine entendit même ces paroles :

— Ces juifs, ces colporteurs, — disait l'hôtelier, — c'est tous de la canaille, fripon et compagnie..., le bagne leur conviendrait mieux que des hôtels honnêtes comme le nôtre.

Loin de reculer, le policier salua.

— Pien le ponchur, mon bon monsir, — dit-il lentement. — Che fiens loger chez fous.

L'hôtelier le regarda avec défiance. Il ne répondit pas à sa salutation.

— Est-ce que vous n'afre pas un bédite champre bour moi ? — continua le faux Israélite.

D'où venez-vous ? demanda le maître de l'hôtel, d'un ton bourru.

— Che fiens te Fersailles, mon pon monsir.

— Ah ! — Vous avez vos papiers.

— Ya, ya, ch'afre tute mes babiers, gomme fous tites, — oh ! che suis gonnu.. Abraham Feill, foyacheur en pichouterie.

Et en même temps, il tirait de sa poche un grand portefeuille dont il sortit des papiers, en ayant bien soin de laisser apercevoir les assignats dont il était bourré. Il sut même faire rendre à sa sacoche un son métallique sur lequel l'hôtelier ne devait pas se tromper.

Convaincu désormais qu'il serait payé, celui-ci se radoucit subitement. Il daigna répondre :

— Oui, — fit-il, — j'ai encore une chambre.

— Ah ! pien, ch'en suis pien aise.

— Entrez !... — Et il le précéda jusqu'à un petit cabinet voisin de sa cuisine et de la *salle à manger* qui lui servait de bureau.

Il prit alors les papiers que la Fouine tenait toujours à la main, et il les examina longuement. Mais notre policier était en règle. Il avait toujours *chez lui* tout ce qu'il fallait pour les différents rôles qu'il avait à jouer.

— Alors, — dit l'hôtelier quand il eut fini son examen, — vous voulez une chambre ?

— Ya, mon pon monsir.

— Pour combien de temps êtes-vous à Paris ?

— Che ne sais bas, mon pon monsir. Ce sera selon les affaires. Est-ce que les affaires sont ponnes en ce moment à Baris ?

— Euh ! euh... pas trop.

— Danthis ! Danthis !

— Voulez-vous voir cette chambre ?

— Ya, che feus pien ; — où est-elle ?

— Au troisième.

— C'est pien haut..., mais fous n'en avez pas qu'une ?

— Il y en a deux, mais elles sont toutes deux au même étage.

— C'est que che suis pien fieux, et puis pien vadigué le soir quand che rentre de mes gourses.

— C'est tout ce que j'ai.

— Fotre bremier édache est donc occupé ?

— Tout entier.

— Mais non, fit alors l'hôtelière qui venait rejoindre son mari, il y a le voyageur du 10 qui est parti pour Amiens.

— Ah ! alors il y a une chambre au premier.

Ce n'était pas celle que la Fouine voulait.

Enfin, il demanda tout de même :

— Fulez-fus me la montrer ?

— Je veux bien.

— Et disant cela, l'hôtelier prit une clef et précéda son voyageur dans l'escalier.

Arrivé au premier étage, il ouvrit une porte sur laquelle on voyait le numéro 10 peint en blanc, et il dit :

— Voilà.

Le faux israélite entra dans la chambre. Une grimace qu'il fit démontra d'une façon fort significative que *ce logement ne lui plaisait guère.*

— C'est pien sompre, fit-il.

La chambre, en effet, prenait jour sur une cour.

— Celles qui donnent sur la rue, répondit l'hôtelier, sont toutes occupées.

— Ah ! si fus fuliez pien, reprit notre policier, fus en drouferiez pien une à me luer.

— Elles sont toutes habitées.

— Si ch'en afais une qui me blaise, che la bayerais pien, — dit encore le père Abraham Weill en regardant l'hôtelier d'une façon significative.

— Celle ci est de trois livres par jour.

— Eh pien ! che fus tonneras cinq lifres et même tix lifres bur afoir une audre champre où che serais pien.., où che ferrais clair — che serai un pon glient pur sûr.

Il était évident que jamais à *l'Hôtel de la Paix* une chambre n'avait été louée au prix que le Juif venait de dire.

— Et che baye gomptant, ajouta encore le faux israélite en mettant la main sur sa sacoche.

L'hôtelier était visiblement contrarié. L'appât du gain le harcelait. Il ne voulait pas laisser échapper un client aussi généreux que celui-ci.

— Comment faire ? — dit-il.

La Fouine lui suggéra une idée.

— Fus fulez pien, — dit-il, — faire chencher te champre à un te fos voyacheurs.

— Oui..., oui...

— En lui bayant engore s'il le faut une bédite *intemnité*.

Le maître d'hôtel cherchait dans sa tête à quel voyageur il pourrait faire cette proposition. Son plus ardent désir était de contenter son nouveau client, et surtout de gagner le prix qu'il avait offert.

— Fulez-fus me mondrer une charapre glaire ? — demandant le père Abraham, une à cet édache... — Denez ! le numéro 11 bar exemble.

— Le 11, fit l'hôtelier, comme se parlant à lui-même, oui au fait, je peux bien lui en parler à celui-là. C'est un marchand de fromages qui ne m'a pas payé depuis quinze jours.

La Fouine était certain de réussir maintenant.

— Est-ce que che ne burrais bas la foire cette champre ? — demanda-t-il.

— Parfaitement, le voyageur est sorti.

— Ah ! le foyacheur est sorti, alors on beut la fisider, n'est-ce bas ? — Elle est glaire ?

— Elle donne sur la rue.

— Oh ! ça fa pien !

— Je vais chercher la clef.

Et l'hôtelier descendit, puis revint aussitôt.

— Venez, — dit-il au pseudo-israélite.

Il ouvrit la chambre.

A peine entré, le père Abraham s'écria :

— A la ponne heure, *my got !* — foilà un pon champre que che bayerais pien pur l'afoir. On foit glaire au moins ici. Moi ch'aime èdre bien loché guand même ça goûte cher. Compien fus luez cette champre t'hapitute ?

— Elle est de huit livres par jour, parce qu'elle donne sur la rue, — répondit l'hôtelier, qui surfaisait son prix de trois livres !

— Ce n'est bas cher, non, bas cher tu tut. — Est-ce que fus bensez bufoir me la tonner ?

— Dame ! je ne sais pas.. il faut que je voie ce voyageur.

— Foyez-le.

— C'est qu'il est sorti.

— Quand rendrera-t-il ?

— Sans doute bientôt pour déjeuner.

— Moi che tonnerai pien tuze lifres bar jur pur ce bon champre... fui, tuze lifres.

C'était un bénéfice important.

— Est-ce que vous la garderiez longtemps ? demanda l'hôtelier.

— Che ne sais bas engore gompien te demps che resterai à Baris. Mais fus pufez gomder tuchurs pur huit churs.

— Huit jours !

— Et che baye les huit churs t'afance si fus fulez.

— Oui, oui.

— Si che reste moins, dans bis pur moi... che berds le reste.

— La chambre sera à vous huit jours, voilà !

— Non, fit le père Abraham, — beut-èdre que che ne resderai que teux churs ou drois churs, ça tébend te mes affaires. Che n'ai gu'un glient à foir, mais che beux draider afec lui tut de suite ou pien bas tut te suite.

— Oui, je comprends.

(*A suivre*) MARC MARIO.